



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Bruxelles le 4 octobre 2022

Notre Bureau commun à Bruxelles accueille favorablement le vote de la TRAN au Parlement européen sur l'AFIR - Règlement européen pour le déploiement d'infrastructures de carburants alternatifs

Hier soir, la commission des transports (TRAN) du Parlement européen a adopté sa position sur le règlement concernant les infrastructures pour les carburants alternatifs (AFIR), fixant des objectifs plus ambitieux.

Le Bureau commun FNTR BGL NLA à Bruxelles se félicite de l'orientation prise par le Parlement européen avec des objectifs plus ambitieux pour un réseau européen de recharges et une infrastructure pour alimenter en électricité, hydrogène ou GNL. Il est notamment important pour nous que le principe général de neutralité technologique soit souligné afin de maintenir la concurrence sur le marché entre les différentes technologies alternatives, en tenant également compte de prix abordables.

Il s'agit d'une première étape importante pour atteindre les objectifs du Paquet Fit for 55. La transition verte ne peut se produire que s'il existe suffisamment d'infrastructures pour les carburants alternatifs afin d'envoyer un signal clair aux entreprises de transport. Nous encourageons les États Membres à se préparer d'ores et déjà à respecter les obligations de l'AFIR.

L'accès et la disponibilité aux nouvelles technologies vertes sont impératifs pour les transporteurs s'ils veulent investir dans celles-ci. Outre la construction de l'infrastructure pour les carburants alternatifs, de nombreux autres aspects doivent être abordés : la disponibilité d'énergies « vertes » à des prix abordables, un réseau énergétique adéquat, l'essai de véhicules en conditions réelles, un service complet et un approvisionnement en pièces de rechange, etc.

La transition verte prendra du temps et aura un coût. Nous sommes donc inquiets de savoir si d'autres éléments du paquet Fit for 55, tels que la proposition relative aux échanges de quota d'émissions et l'Eurovignette, entraîneront des coûts supplémentaires pour les combustibles fossiles. Notamment à un moment où les opérateurs de transport font déjà face à la hausse des prix des carburants.

Nous demandons donc aux législateurs de garder à l'esprit l'importance d'accorder des incitations pour permettre aux transporteurs d'investir dans de nouvelles technologies vertes. Tout en rappelant que nous ne sommes toujours pas dans un scénario où les poids lourds fonctionnent largement à l'électrique ou à l'hydrogène et sont prêts à être largement utilisés par le marché à des prix en comparaison avec les véhicules lourds fonctionnant avec des moteurs à combustion.

Contacts:

Isabelle Maître (FNTR) + 32 476 984 283

Dirk Saile (BGL) + 32 497 462 880

Torsten Laksafoss Holbek (NLA) +32 474 048 005